

LE SÉNAT

Le mardi 16 juin 1981

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

VISITEUR DE MARQUE

L'HONORABLE JOSEPH R. SMALLWOOD, C.P.

L'honorable Frederick W. Rowe: Honorables sénateurs, je voudrais vous signaler la présence à la tribune ce soir de l'un des citoyens les plus remarquables du Canada, l'honorable J. R. Smallwood, le seul Père de la Confédération encore vivant.

Des voix: Bravo!

QUESTION DE PRIVILÈGE

DÉCLARATION DU SÉNATEUR BONNELL

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je voudrais m'expliquer sur un fait personnel. J'attire votre attention sur les paroles suivantes de l'honorable Jean-Paul Deschatelets, que rapporte le *hansard* du Sénat du mercredi 10 juin, à la page 2501:

C'est au nom des sénateurs dont les noms suivent que j'ai pris la parole aujourd'hui: les honorables sénateurs Cameron, Inman, Molson, Beaubien, Cook, Lang, Deschatelets, Thompson, Bell, Manning, Lafond, Lawson et Bonnell, qui ont signé cette déclaration d'indépendance, vous demandent, monsieur le Président, de les autoriser à constituer un groupe distinct au Sénat.

Honorables sénateurs, je déclare catégoriquement que jamais je n'ai discuté avec l'honorable sénateur Deschatelets d'une déclaration d'indépendance, ni permis qu'on me change de place, ni déclaré à l'honorable sénateur Deschatelets que j'étais pour ou contre la résolution constitutionnelle dont les tribunaux sont saisis.

J'ajoute que, lorsque le Sénat a débattu les amendements, je n'ai voté ni pour ni contre, pour la bonne raison qu'au moment du vote j'étais à l'étranger.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Bonne raison.

Le sénateur Bonnell: Toutefois, si j'avais été présent, j'aurais voté en faveur de la résolution constitutionnelle et des amendements.

Des voix: Bravo!

L'honorable Martial Asselin: Un de moins.

Le sénateur Bonnell: Je déclare en outre que j'ai l'intention de me prononcer en faveur de la résolution constitutionnelle et

des amendements si la Cour suprême du Canada déclare qu'ils sont de la compétence du Parlement du Canada.

Le sénateur Flynn: J'invoque le Règlement. L'honorable sénateur devrait soulever la question de privilège au sujet de la déclaration du sénateur Deschatelets. Mais je ne vois aucune objection à ce qu'il entame un débat.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Il a parlé de la constitution.

Le sénateur Flynn: Très bien, Votre Honneur, si le sénateur veut soulever la question de privilège parce qu'on a trahi ses propos ou qu'on n'a pas compris cette histoire de siéger avec le nouveau groupe, ce sont ses affaires; mais s'il veut parler du projet de résolution constitutionnelle pour l'instant, il faudra qu'il permette à tout le monde de participer au débat.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Le sénateur Bonnell mérite qu'on lui accorde tous les privilèges parlementaires que serait en droit d'attendre tout sénateur dans ces circonstances. Je suis choqué que le leader de l'opposition ait le front de se lever pour le contester.

Le sénateur Flynn: Je ne suis jamais choqué d'être critiqué par quelqu'un comme le leader du gouvernement au Sénat.

Le sénateur Bonnell: Honorables sénateurs, voici ce qu'a déclaré le sénateur Deschatelets au paragraphe 4 de la page 2501:

Nous croyons qu'au cours des années, nous nous sommes éloignés du rôle original prévu pour la Chambre Haute par les Pères de la Confédération . . .

Je ne crois pas avoir perdu de vue le rôle que les Pères de la Confédération s'attendaient, à l'origine, à ce que le Sénat joue.

● (2005)

Le sénateur Flynn: C'est ce que le premier ministre a dit!

Le sénateur Bonnell: J'ai également constaté, depuis dix ans que je siége dans cette chambre, que je peux parler et voter librement. Ni le leader ni le whip ne m'ont jamais dit de quelle façon voter sur un sujet donné.

En outre, je voudrais dire que j'ai entière confiance dans le leadership du très honorable Pierre Elliott Trudeau, dans celui du leader du gouvernement au Sénat, ainsi que dans celui des ministres du cabinet qui siègent au Sénat.

Une voix: Et notre whip.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Le sénateur Bonnell: Et j'inclus le leader adjoint et notre whip. C'est pourquoi, honorables sénateurs, je voudrais demander . . .